

Votre (futur) maire est-il prêt à s'engager pour la santé environnementale ? Interrogez-le !

<p>ENGAGEMENT N°1</p> <p>Aider des agriculteurs Bio à s'installer pour garantir une alimentation saine et locale</p>	<p>ENGAGEMENT N°6</p> <p>Assurer une information claire sur la qualité de l'eau potable auprès des habitants</p>
<p>ENGAGEMENT N°2</p> <p>Favoriser les circuits courts et les PAT pour relier santé et économie locale</p>	<p>ENGAGEMENT N°7</p> <p>Etendre les Zones de non Traitement pesticides grâce à une vraie concertation</p>
<p>ENGAGEMENT N°3</p> <p>Appliquer la loi Egalim et tendre vers une restauration collective plus bio</p>	<p>ENGAGEMENT N°8</p> <p>Soutenir la mise en œuvre des ordonnances vertes pour les femmes enceintes.</p>
<p>ENGAGEMENT N°4</p> <p>Soutenir les points de ventes en Bio et la création d'un marché local bio</p>	<p>ENGAGEMENT N°9</p> <p>Proposer la nomination d'un(e) adjoint(e) à la santé environnementale</p>
<p>ENGAGEMENT N°5</p> <p>Adopter des périmètres des captages d'eau réellement protecteurs pour votre commune</p>	<p>ENGAGEMENT N°10</p> <p>Limiter les produits contenant des substances chimiques dans les commandes publiques</p>